

Etelles, mardi 20 avril 2021

Information produit

Nom commercial : ORLAV - Eau déminéralisée (Réf.0259)
Numéro CAS : 7732-18-5

Le produit mentionné ci-dessus ne remplit pas les critères énoncés dans le règlement de la Commission (UE) n°878/2020 du 18 juin 2020 modifiant l'annexe II à la réglementation (CE) n°1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH) (Texte pertinent pour l'EEE), une fiche de données de sécurité n'est donc pas nécessaire.

Ces critères incluent parmi d'autres :

Le produit ne répond pas aux critères de classification comme substance ou mélange dangereux conformément au règlement (CE) n°1272/2008.

Le produit ne contient - aucune substance présentant un danger pour la santé ou l'environnement en concentration individuelle à 1 % en poids,

- aucune substance qui est persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante et très bioaccumulable (vPvB) en concentration individuelle à 0,1 % en poids,

- aucune substance pour laquelle il existe des limites d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires.

Le transport du produit mentionné ci-dessus n'est pas réglementé en vertu des réglementations ADR, IATA, RID et IMDG

Pour toute question complémentaire, veuillez contacter reglementation@hydrachim.fr.

Sincères salutations.